

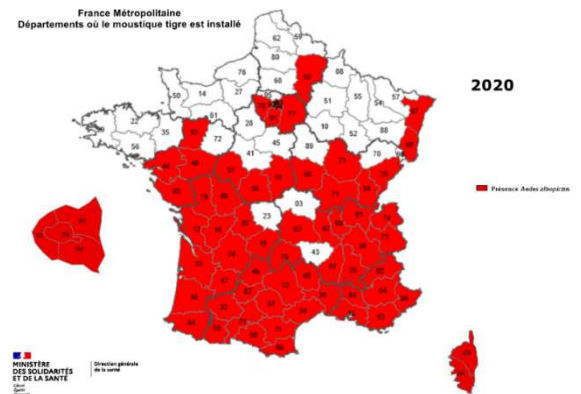


# FLASH INFO n°3 06/2021

## Correspondants en hygiène



# Actualités



Le moustique *Aedes albopictus* (communément appelé "moustique tigre") est un vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le Zika.

En métropole, ce moustique devient endémique.

L'établissement sera concerné si un patient durant sa période de virémie de chikungunya, dengue ou Zika est reçu à l'hôpital.

Pour tout patient fébrile au retour d'une zone tropicale endémique de dengue, de chikungunya ou d'infection à virus Zika :

- Mettre en place une **protection du patient** contre les piqûres de moustique **immédiatement**, à maintenir **jusqu'à J10** ou infirmation du diagnostic
  - o Chambre individuelle
  - o Précautions standard
  - o Diffuseur électrique anti-moustique dans la chambre (2 diffuseurs à utiliser en alternance /12 heures)
  - o Répulsif cutané anti-moustiques en application toutes les 8 heures

Une personne de retour d'un voyage en zone endémique qui revient malade dans un département au niveau 1:  
**Cas dit importé**



Après son retour elle est piquée par un moustique tigre « d'ici » (moins de 7 jours après son retour)



Après quelques jours (3 à 5) le virus s'est développé dans le moustique



Dès lors toute piqûre sera potentiellement infectante la personne sans avoir voyagé pourra développer l'une de ces 3 maladies (dengue, chikungunya, Zika) :  
**Cas dit autochtone**



**Tous mobilisés, Consultez le dépliant "Moustique tigre" sur le site de l'ARS Occitanie**

# Zoom sur...



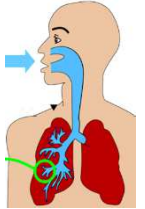
# La prévention du risque de légionellose

## La légionellose, une infection pulmonaire

Caused by a bacterium named *Legionella*. La légionellose est mortelle dans environ 10 % des cas

⇒ **Où vit la bactérie ?** Elle peut, lorsque les conditions de son développement sont réunies (*stagnation de l'eau, entartrage, température de l'eau entre 25°C et 45°C*), proliférer dans :

- les réseaux d'eau chaude
- les installations de type humidificateurs, aérosols, appareils à thérapie respiratoire, fontaines décoratives,...



⇒ **Quel est le mode de transmission ?** Principalement par **voie respiratoire**, par l'**inhalation** d'aérosols d'eau contaminée, par exemple lors de la prise d'une douche

⇒ **Qui est concerné par la maladie ?** La légionellose affecte essentiellement les adultes et touche plus particulièrement les personnes présentant des **facteurs favorisants** : âge avancé, tabagisme, maladies respiratoires chroniques, diabète, maladies immunitaires, traitements immuno-suppresseurs

## Quelles sont les mesures clés à appliquer par les professionnels des services de soins et d'hébergement pour participer à la prévention de la légionellose ?

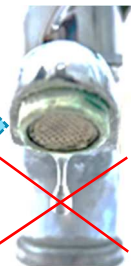
**Objectif :**  
Eviter la stagnation de l'eau

- ☑ En faisant couler l'eau chaude et l'eau froide au niveau de tous les points d'eau (*douche, lavabo... des chambres et des locaux du service*) qui sont non utilisés pendant plus de 48 heures, hors présence du patient/résident

Effectuer une **traçabilité** de cette purge



**Objectif :**  
Lutter contre le tartre



- ☑ En surveillant l'apparition de tartre au niveau des robinetteries, brises jets, flexibles et pommeaux de douche ...

- ☑ En utilisant un **produit détartrant** – désinfectant lors de l'entretien de ces éléments, dans le respect du **temps de contact** du produit et d'une **action mécanique**

*Dans l'impossibilité d'éliminer le tartre présent, contacter les services techniques*

**Objectif :**  
Sécuriser les soins à risque d'aérosols

- ☑ **Ne jamais utiliser de l'eau du réseau** pour l'aérosolthérapie (*ni pour diluer les médicaments, ni pour rincer le réservoir*), pour l'humidification en cas d'oxygénothérapie ou de ventilation non invasive

*Des cas de légionellose ont été notifiés en France par le système de déclaration obligatoire chez des patients utilisant un appareil à pression positive continue pour apnée du sommeil*



La prévention = Un travail d'équipe

La sécurité sanitaire du réseau d'eau est partagée entre différents intervenants (services techniques, équipes de soins, prestataires extérieurs, équipe d'hygiène, laboratoire...)

Un **Carnet sanitaire** est exigé sur chaque établissement. Il centralise l'ensemble des informations sur l'installation et assure la traçabilité des différentes opérations de maintenance, de surveillance, de travaux...

# Le petit



# Le port de gants selon les situations (type d'infection, nature du micro-organisme)

## ◆ Précautions Standard

**Rappels :** Les **précautions standard (PS)** préconisent **le port de gants, pour tout patient quel que soit son statut infectieux**, dans les indications suivantes :

- En cas de risque d'exposition au sang ou tout autre produit biologique, de contact avec une muqueuse ou la peau lésée du patient
- Lors des soins, si les mains du soignant comportent des lésions cutanées

**Soins sur peau saine sans gants, après friction hydro alcoolique des mains**

- Pour les soins utilisant un objet perforant, en prévention du risque d'Accident avec Exposition au Sang  
*Le port de gants est également indiqué lors de la manipulation de produits d'entretien (protection vis-à-vis du risque chimique)*

## ◆ Précautions Complémentaires

Quand porter les gants selon les situations infectieuses relevant de précautions complémentaires ?

Le port de gants **comme en précautions Standard**, c'est pour la prise en charge d'un patient/résident ...



Adapté ?

Le port de gants **adapté**, c'est pour la prise en charge d'un patient/résident ...

- Colonisé ou infecté à **BMR**, à **BHRE** (Bactérie Hautement Résistante émergente)
- Présentant une :
  - **grippe, coqueluche, infection à VRS... COVID-19**
  - **tuberculose, rougeole**

**Pas de port systématique de gants en dehors des indications des PS**

- Présentant une :
  - **Gale** ⇒ Port systématique dès l'entrée de la chambre
  - **Diarrhée à Clostridium difficile** ⇒ Port systématique dès l'entrée de la chambre
  - **Gastro-Entérite Aigüe (GEA)** ⇒ Port en cas de contact direct avec le patient/résident ou avec des objets potentiellement contaminés par les selles



**« UN MESUSAGE DES GANTS = UN FAUX SENTIMENT DE SECURITE = UNE NEGLIGENCE DE L'HYGIENE DES MAINS = UN RISQUE DE TRANSMISSION CROISEE »**

⇒ La transmission manuportée devient «gantportée»

**Adoptez une utilisation raisonnée et raisonnable des gants, uniquement quand c'est opportun et dans le respect des règles d'utilisation**

# La prévention du risque infectieux dé-chiffrée

9,6%



C'est le pourcentage de baisse cumulée entre 2015 et 2019 de la consommation globale des antibiotiques exprimée en DDJ (Dose Définie Journalière) en établissement de santé

C'est la température requise de l'eau chaude sanitaire aux points d'usage pour prévenir le risque de légionellose et le risque de brûlures. Elle est surveillée 1 fois/semaine au niveau de points identifiés



50°C

3 semaines

C'est la durée moyenne d'incubation de la gale avant la survenue des symptômes.

Mais, elle peut varier de 1 à 6 semaines en fonction de l'importance de l'infestation par le sarcopte (parasite responsable de la gale).

En cas de ré-infestation par le sarcopte, elle est seulement de 1 à 3 jours.



## Questions - Réponses

Comment réaliser la désinfection d'une valve bidirectionnelle sur un cathéter vasculaire avant utilisation ?



Par friction mécanique de l'extrémité (*septum et pas de vis*) pendant 15 secondes minimum avec de l'alcool à 70% et des compresses stériles. Attendre le temps de séchage de l'antiseptique

La légionellose est-elle une maladie contagieuse ?

**NON**

Les malades atteints de légionellose ne sont pas contagieux. Il n'y a pas de transmission interhumaine de la maladie. Mais plusieurs personnes peuvent contracter la maladie si elles ont été exposées à la même source de contamination

Ongles longs ou faux ongles sont-ils associés à une plus forte contamination des mains ? **OUI**



Faux ongles, ongles longs = Risque de contamination



Réunions des correspondants en hygiène (salle du conseil de surveillance)

- IDE : Lundi 18 Octobre 2021 14H 16H Thème « Dispositif invasif »
- AS/ASH : Lundi 22 Novembre 14H 16H Thème « Précautions standard »
- IDE/AS/ASH : Vendredi 10 décembre 14H 16H Thème « Les missions des correspondants en hygiène/ Circuit des déchets : nouveautés »

Correspondants, nous comptons sur vous pour diffuser les informations contenues dans ce flash info... merci